

Le Maroc envisage d'ajouter l'électronucléaire à son bouquet énergétique

Par Jennet Orayeva

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Le Maroc étudie la possibilité d'ajouter l'électronucléaire à son bouquet énergétique à l'horizon 2030, étant donné que sa consommation d'électricité devrait augmenter de façon considérable au cours des prochaines années et que le pays est fortement dépendant des importations

de sources d'énergie. Il a besoin d'une énergie propre pas trop coûteuse pour répondre à la demande croissante d'électricité et maintenir ainsi son développement socioéconomique.

« Dans le cadre de sa stratégie énergétique nationale, le Maroc envisage le recours à l'électronucléaire comme une possibilité qui permettrait de répondre à long terme aux besoins futurs du pays, mais pour l'instant, aucune décision n'a été prise », explique Khalid El Mediouri, directeur général du Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) et président du Comité de réflexion sur l'électronucléaire et le dessalement de l'eau de mer par la voie nucléaire (CRED), créé en 2009 par le Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement. « Dans cette perspective, nous avons entamé une évaluation globale des conditions à remplir et de l'infrastructure nécessaire à un projet électronucléaire qui soit conforme aux normes internationales », ajoute-t-il.

Actuellement, près de 30 pays dans le monde envisagent de se lancer dans un tel projet ou ont déjà entrepris un programme électronucléaire. L'AIEA les aide à développer leurs connaissances en matière de planification énergétique et d'analyse, ainsi que leur expertise nucléaire. Au cours des deux dernières années, elle a mené en Afrique quatre missions d'examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR), au Ghana, au Kenya, au Maroc et au Nigeria.

En octobre 2015, le Maroc a accueilli une mission INIR et élaboré un plan d'action en vue de donner suite aux recommandations et aux suggestions formulées à l'issue de cette mission.

« Le Maroc reconnaît l'importance et l'utilité de l'approche par étapes de l'AIEA et des programmes d'assistance technique connexes », déclare Khalid El Mediouri au sujet de la méthode de l'AIEA consistant à amener les pays et les organisations à travailler de façon systématique à l'introduction de l'électronucléaire. « Grâce au plan de travail intégré, l'AIEA continue d'apporter une aide précieuse à la mise en œuvre des recommandations de la mission INIR, et appuie ainsi les progrès dans le développement des infrastructures nucléaires au Maroc », poursuit-il.

La technologie nucléaire au service du développement socioéconomique

Le Maroc a participé activement au programme de coopération technique de l'AIEA en vue de renforcer ses capacités d'utilisation de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Plusieurs projets ont aidé le pays à mettre en place les capacités locales nécessaires à la réalisation d'une étude de planification énergétique et d'une évaluation du secteur de l'électronucléaire. Le pays bénéficie aussi d'un projet de recherche coordonné de l'AIEA qui aide les décideurs à examiner toutes les options en matière de technologies d'approvisionnement énergétique.

Au Maroc, l'utilisation de la technologie nucléaire a commencé dans les années 1950, avec des applications dans les domaines de la médecine, de l'agriculture et de l'industrie. Sous la supervision du CNESTEN, le pays exploite aujourd'hui le réacteur de recherche MA-RA1 au Centre d'études nucléaires de la Maâmora. Ce réacteur est utilisé pour la recherche sur l'énergie nucléaire, l'analyse par activation neutronique, la recherche en géochronologie et la formation théorique et pratique.

Les outils de planification énergétique de l'AIEA aident à évaluer les différentes options

À la demande d'un État Membre, l'AIEA fournit des orientations et un appui technique en vue de l'évaluation des différentes options en matière d'approvisionnement énergétique, y compris l'électronucléaire. Si elle apporte son assistance dans ce domaine, elle n'influence pas le choix des États Membres. Son approche de la planification énergétique donne à ceux-ci la possibilité d'évaluer de la même manière toutes les options.





Centre d'études nucléaires de la Maâmora (Maroc).

(Photo : CNESTEN)

Le Maroc joue un rôle important dans le renforcement de la coopération Sud-Sud en dispensant, avec l'appui de l'AIEA, une formation théorique et pratique à des pays d'Afrique, notamment

grâce à des centres régionaux désignés dans les domaines de la sûreté radiologique, de la radiothérapie, de la nutrition, des essais non destructifs et des ressources en eau.

Examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR)

L'examen intégré de l'infrastructure nucléaire (INIR) est un examen global effectué par des pairs visant à aider les États Membres à évaluer l'état de leur infrastructure nationale en vue de l'introduction de l'électronucléaire. Il porte sur l'infrastructure globale nécessaire à la mise en place d'un programme électronucléaire sûr, sécurisé et durable.

À la demande d'un État Membre, l'AIEA mène une mission INIR en envoyant une équipe d'experts internationaux possédant une expérience directe dans des domaines spécialisés liés aux infrastructures nucléaires, ainsi que des fonctionnaires de l'AIEA. Avant d'accueillir une mission INIR, le pays doit procéder à une autoévaluation portant sur 19 questions relatives à l'infrastructure électronucléaire comprises dans l'approche par étapes de l'AIEA, méthode globale qui amène les pays et les organisations à travailler de façon systématique à l'introduction de l'électronucléaire.

Les missions INIR permettent aux représentants des États Membres de l'AIEA de mener des débats approfondis avec des experts internationaux sur les données d'expérience et les bonnes pratiques en matière de développement d'une infrastructure électronucléaire. Au terme de la mission, l'État Membre concerné reçoit un rapport contenant des recommandations et des suggestions. En fournissant une évaluation complète portant sur tous les aspects d'un programme électronucléaire, notamment l'organisme de réglementation, les installations et les parties prenantes concernées au sein des pouvoirs publics, l'INIR contribue à assurer que l'infrastructure nécessaire à une utilisation sûre, sécurisée et durable de l'énergie nucléaire soit développée et mise en œuvre de manière responsable et ordonnée.